



Section Gym Vitalité

Site : <http://www.usmvgymvitalite.fr/>

Email : gv@usmviroflay.fr

Tél. : 06 20 87 05 32

RÉINSCRIPTION À LA SECTION GYM VITALITÉ DE L'USMV

La saison 2021/2022 débutera le LUNDI 6 SEPTEMBRE 2021

Cette saison s'achève sur la reprise des activités ! nous espérons que votre envie de bouger est restée intacte ! L'équipe Gym Vitalité a mis en place le maximum pour pallier l'impossibilité de pratique en salle.

En raison des circonstances exceptionnelles liées à la pandémie du coronavirus, et, pour partie, grâce à l'indemnisation du chômage partiel reçu de l'Etat, **le Conseil d'Administration de l'USMV a décidé le 28 mai 2021, de procéder à un remboursement exceptionnel d'une partie des cotisations versées par les adhérents pour l'année 2021/2022**, uniquement selon les modalités suivantes :

Tout adhérent ayant réglé ses cotisations de l'année 2020/2021, et qui se réinscrit pour la saison 2021/2022, bénéficiera d'une rétrocession exceptionnelle de 80% de sa cotisation annuelle proprement dite (= hors licence, cours, stage, équipement, etc..) qui sera déduit du montant dû pour sa nouvelle cotisation 2021/2022.

Nous avons décidé de maintenir le seuil du nombre d'inscrits à 900 et nous donnons la priorité aux anciens adhérents, **les réinscriptions seront possibles à partir du 25 juin 2021**. **Le montant de base des cotisations reste inchangé pour la quatrième saison consécutive.**

Malgré ces dispositions, il sera peut-être nécessaire à un moment donné de limiter drastiquement les effectifs en fonction des directives.

Nous vous proposons de vous réinscrire en ligne et souhaitons que ce mode d'inscription soit privilégié dans la mesure du possible. Le paiement par carte bancaire y est intégré.

Si vous ne souhaitez pas utiliser la réinscription en ligne, des dossiers seront disponibles au secrétariat de l'USMV (Stade des Bertisettes – 104, route du Pavé de Meudon).

Le planning de la saison 2021-2022 est en ligne sur notre site.

Nouveauté Badge

A partir de la rentrée prochaine le badge fourni par la GV ne sera plus utilisé.

Le nouveau badge (code barre) sera imprimé avec le reçu de votre inscription. Il s'agit de votre identifiant USMV. C'est ce code qui devra être présenté devant le lecteur optique au moment de l'accès aux cours.

Vous pourrez l'avoir dans votre smartphone, le découper le code barre et le coller sur votre ancien badge...

L'équipe GV.